

SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE
MAGELIS

Comité Syndical du 15 mars 2024

Délibération n°08/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mars à quatorze heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image [SMPI] Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 27 février 2024.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, François BONNEAU, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Xavier BONNEFONT, Mesdames Martine PINVILLE, Nelly VERGEZ, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : messieurs Michel CARTERET, Jérôme SOURISSEAU, Mesdames Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Caroline COLOMBIER, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST, Stéphanie GARCIA (Pouvoir à monsieur François BONNEAU).

Membre consultatif présent : monsieur Alain LEBRET.

Membre consultatif absent ou excusé : monsieur Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : madame Nelly VERGEZ.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	11
Pouvoir(s)	1
Absent(s)	9
Votants	12

Objet : Compte de gestion pour l'année 2023

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le Compte de gestion présenté par monsieur le Payeur Départemental concernant l'exercice 2023.

Le Compte de gestion qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes pour l'exercice est en accord avec les chiffres du Compte Administratif 2023 du Syndicat Mixte du Pôle Image - Magelis.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, prennent acte :

- du Compte de gestion 2023 de monsieur le Payeur Départemental,
- et de la concordance entre ces chiffres et ceux du Compte Administratif 2023 du Syndicat Mixte du Pôle Image - Magelis.